

Image not found or type unknown



Assistance juridique gratuite pour qui?

Par **line62**, le **25/03/2008** à **11:16**

Bonjour, rnj'ai une question secondaire à celle précédemment posée rnje voulais savoir si mon ménage pouvait bénéficier de l'assistance juridique gratuite rnmon conjoint à un revenu de 1100 Euros par mois rnmoi je ne travaille pas rnmerci de votre réponse